



VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En permettant à chacun de faire reconnaître l'expérience acquise tout au long de sa vie, la VAE - Validation des Acquis de l'Expérience - offre la possibilité d'effectuer un retour sur son parcours et de reprendre en main son évolution professionnelle.

L'accompagnement à la rédaction du dossier de validation des acquis d'expérience se fait pour tout diplôme.

L'accompagnement à la validation des acquis d'expérience consiste à aider la personne à remplir ses différents livrets par la compréhension des consignes données et en veillant à ne pas influencer la personne dans la rédaction de ses écrits.

- **Livret 1 de recevabilité** (Si la personne le souhaite). Une aide à la constitution est possible.
- **Livret 2 de validation**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être acteur de son évolution professionnelle
- Avoir une pratique réflexive et accroître ainsi sa confiance en soi
- Faire reconnaître officiellement ses acquis par l'obtention du diplôme visé et/ou d'une certification par le biais de la VAE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Cette formation contribue aussi à :
- Favoriser l'insertion professionnelle,
 - Permettre le maintien dans l'emploi
 - Développer les compétences des travailleurs et d'acquérir une qualification professionnelle reconnue
 - Répondre à un besoin de main d'œuvre qualifiée sur le territoire rural
 - Sécuriser des parcours professionnels

La formation est prévue pour une durée de 24 heures, en fonction du diplôme visé.

PROGRAMME PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1 - Phase de présentation 3 heures

1.1 Présentation de la Maison Familiale et Rurale et des diplômes préparés

- Présentation de la pédagogie de l'alternance
- Règlement intérieur

1.2 Présentation de la démarche de validation des acquis d'expérience et des objectifs

- Les étapes de la VAE
- Présentation du Livret 2
- Objectifs à atteindre et contractualisation

2 - Phase de préparation à la validation 17heures

2.1 Constitution du livret 2

2.2 Présentation du livret 2

- Contenu du livret 2
- Les attentes et les objectifs
- Décodage du référentiel professionnel en lien avec le livret 2
- Présentation détaillée de chaque partie du livret

2.3 Rédaction de la fiche de présentation et motivations

- Aide individuelle dans le choix pertinent des tâches ou activités à décrire
- Rédaction des écrits demandés dans le livret 2

2.4 Finalisation

- Assemblage du dossier et des annexes
- Reliure du dossier

3 - Phase de préparation à l'entretien 3 heures

3.1 Réponse aux questions du candidat

3.2 Simulation d'examen et débriefing

4 - Phase d'analyse des préconisations 1 heure

(si VAE non validée ou partiellement validée)

Analyse du résultat et parcours à envisager



PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public bénéficiant d'un financement de formation : salariés en emploi, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux
- Profil : Personne motivée possédant une expérience professionnelle suffisante dans un domaine d'exercice

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience professionnelle suffisante dans le métier pour lequel le candidat souhaite se qualifier (nombre d'heures minimal requis)
- Ne pas avoir fait de demande de recevabilité pour ce même diplôme dans l'année civile en cours.
- Être titulaire des titres ou certificats spécifiques requis (exemple SST)

MODALITÉS D'ACCÈS

- Demande d'accompagnement auprès de la MFR par le candidat ou un employeur.
- L'accompagnement commence dès que le candidat a constitué son dossier de recevabilité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une salle de cours
- Des salles de travaux pratiques sont disponibles en vue de permettre aux adultes formés de bénéficier d'équipements adaptés dans le cadre d'une mise en pratiques ou de mise en situations,
- Une cuisine pédagogique
- Du matériel informatique constitué de 12 postes.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉVALUATION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

- Entretien individuel d'explicitation
- Suivi individuel de chaque écrit (en présentiel)

SUIVI DE L'ACTION

Feuille d'émergissement

ÉVALUATION DE L'ACTION

Questionnaire de satisfaction des apprenants en fin de formation

COÛT LA FORMATION

Tarif fixé à 60 euros par heure.

Possibilité de financement par le CPF
(Compte personnel de formation)



Formation accessible aux personnes en situation de handicap ou en difficultés d'apprentissage. Nous consulter.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES